

Dernière mise à jour : le 27 février 2025

ENTENTE de dénonciation et acceptation des risques, renonciation et obligation du participant

S'il vous plait, veuillez lire attentivement la présente Entente. Pour participer aux activités de **La FEKM- Secteur Québec**, vous devez accepter tous les termes de la présente Entente.

La présente Entente de dénonciation et acceptation des risques, renonciation et obligation du participant (ci-après nommée « **Entente** ») est conclue entre **la Fekm- Secteur Québec** (« **FEKM-SECTEUR QUÉBEC** ») et moi, ou mon enfant mineur (ci-après nommée « **Le participant** »), afin de régir votre participation aux activités et événements.

Je, en mon nom personnel ou ma qualité de tuteur de mon enfant mineur, le cas échéant, reconnais et conviens à ce que Le participant soit autorisé à participer à toutes les activités et événements organisés par FEKM-SECTEUR QUÉBEC.

Dénonciation et acceptation des risques

PAR LES PRÉSENTES, JE RECONNAIS ET CONVIENS QUE :

- Les activités et événements organisés par FEKM-SECTEUR QUÉBEC, peuvent être risqués, dont certains sont inhérents à la nature même de l'activité ;
- En conséquence des risques et dangers susmentionnés, Le participant peut subir des préjudices personnels graves, voire décéder, ainsi que des dommages matériels ;
- Certains de ces risques et dangers sont prévisibles ; par contre, d'autres, ne le sont pas ;
- J'assume néanmoins librement et volontairement tous les risques et dangers susmentionnés et, par conséquent, mes préparatifs à participer et ma participation effective aux activités et événements organisés par FEKM-SECTEUR QUÉBEC, seront entièrement à mes propres risques et périls ;
- Je comprends que FEKM-SECTEUR QUÉBEC, ses administrateurs, dirigeants, employés, promoteurs, entrepreneurs indépendants, commanditaires, partenaires et agents prendront les mesures de sécurité nécessaires au déroulement de l'activité, mais n'assument aucune responsabilité quant à tout préjudice matériel ou corporel subi au cours de mes préparatifs à participer ou de ma participation effective aux activités et événements organisés par FEKM-SECTEUR QUÉBEC
- Je comprends parfaitement que FEKM-SECTEUR QUÉBEC ne me permettra de participer aux activités et événements organisés par FEKM-SECTEUR QUÉBEC avant que je n'aie accepté cette Entente, qu'elle s'applique à toutes les activités et événements de FEKM-SECTEUR QUÉBEC, sans exception et que les

conditions de cette convention m'ont été expliquées par FEKM-SECTEUR QUÉBEC ou par un ou plusieurs de ses représentants, à ma demande ;

- Cette Entente me lie moi-même, mes héritiers, exécuteurs testamentaires, mandataires personnels et ayants droit ;

Renonciation à la responsabilité de FEKM-SECTEUR QUÉBEC

PAR LES PRÉSENTES, JE DÉCHARGE FEKM-SECTEUR QUÉBEC et ses administrateurs, dirigeants, employés, promoteurs, entrepreneurs indépendants, commanditaires, partenaires et agents de toute responsabilité et RENONCE à tout recours, procédures, réclamations et causes d'action, de quelque nature que ce soit, contre FEKM-SECTEUR QUÉBEC et ses administrateurs, dirigeants, employés, entrepreneurs indépendants, eu égard à tout préjudice corporel, moral ou dommage matériels que je pourrais subir découlant de mes préparatifs à participer ou de ma participation effective aux activités et événements de FEKM-SECTEUR QUÉBEC

Obligation du participant et/ou de son tuteur légal

PAR LES PRÉSENTES, JE RECONNAIS ET CONVIENS QUE :

- Je suis physiquement capable de participer aux activités et événements de FEKM-SECTEUR QUÉBEC et n'ai aucune condition préexistante qui me limiterait à la pratique d'une activité physique et sportive.
- Je reconnais également que je peux être blessé par la perte de contrôle d'un autre usager et/ou de son équipement.
- En cas d'accident, j'accepte que le personnel de FEKM-SECTEUR QUÉBEC intervienne et qu'il communique avec les ambulanciers, si nécessaire. Il est de mon devoir de détenir toutes les assurances de responsabilité civile et personnelle en cas d'accident et/ou de frais ambulancier et/ou de bris, perte ou vol d'objets personnels ou d'assumer personnellement tous les frais inhérents.
- FEKM-SECTEUR QUÉBEC n'est en aucun cas responsable des pertes, vols ou dommages causés aux biens personnels du participant, du visiteur de l'instructeur et de l'animateur.
- J'autorise FEKM-SECTEUR QUÉBEC à prendre et à utiliser des photos et des vidéos de moi ou de mon enfant à des fins promotionnelles.

Je déclare que j'ai lu et que je comprends la teneur de cette décharge et les règlements qui s'y rattachent et j'accepte le tout.

Je suis en accord avec tous les termes et les conditions.

J'ai lu et j'accepte les conditions.